

AJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-021 DU 22 JANVIER 2006

Chargeant Monsieur Séidou MAMA SIKA,
Ministre de l'Intérieur, de la sécurité et de la
décentralisation de l'intérim du Président de
la République pour compter du 22 janvier
2006.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Pendant l'absence de Monsieur le Président de la République, chef de l'Etat, chef du Gouvernement, Monsieur Séidou MAMA SIKA, Ministre de l'Intérieur, de la sécurité et de la décentralisation est chargé d'assurer l'intérim dès le départ de la délégation présidentielle pour Khartoum (Soudan).

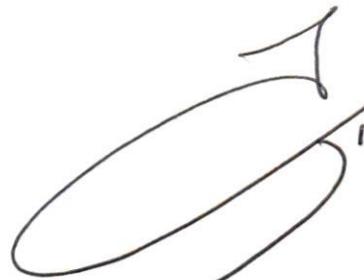
.../...

Article 2.- Il est délégué à Monsieur Séidou MAMA SIKA, durant cette période, les pouvoirs de chef du Gouvernement.

Article 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 22 janvier 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MINISTERES 21 SGG 4
DC/MIL 2 DEPARTEMENTS 6 JO 1.